

# Le Journal Qui Lutte !



Journal fédéral bimestriel de la fédération SUD-Rail

N°2 - Septembre / Octobre 2016

## Dans ce numéro

- Un congrès de reconquête
- L'international au Congrès mais aussi ailleurs et après
- Faisons voter Solidaires
- Egalité Femme/Homme
- Contre toutes les répressions
- L'unité syndicale pour le combat antifasciste
- Alstom Belfort, calcul et manigance
- Le Fret sur une voie garage
- Ex-apprentis et ex-élèves
- Déshuntage X73500
- Notre mémoire et la solidarité renouvelée
- Les ESV ou la casse de nos métiers

1996 - 2016, un 7<sup>ème</sup> congrès pour aller vers de nouvelles conquêtes sociales

## Un congrès de reconquête

**D**epuis notre création en 1996, qui intervient à l'issue du mouvement qui a mis à bas le gouvernement Juppé, notre société a beaucoup évolué, et les capitalistes ont augmenté sans cesse leurs profits sur le dos de la classe ouvrière. Les travailleurs du rail font parties des salariés, jeunes et anciens, hommes et femmes, qui subissent aussi de plein fouet, la violence du libéralisme et des fascismes qui s'abattent contre les peuples, contre le monde du travail.

Depuis 20 ans les patrons et les gouvernants successifs prétendent que la lutte des classes n'existe plus et invitent à se mettre du côté de ceux qui dirigent. C'est ce qu'on fait diverses organisations syndicales, en abdiquant sans lutter voire en collaborant, sur la question des retraites, sur l'ANI, la loi travail, et en juin dernier en renonçant à se battre contre la convention collective ferroviaire et les accords d'entreprises qui étaient proposés à l'ensemble des travailleurs du rail.

1995 - 2016, vingt et un ans de politique ultra libérale qui ont été dans le sens de plus de flexibilité, plus de précarité, d'austérité et de compétitivité. Dans un contexte où la situation des travailleurs n'a jamais été aussi précaire, la loi El-Khomri et la remise en cause de la réglementation à la SNCF ont fait réagir les salariés, les jeunes, les retraités, les chômeurs qui sont allés dans la rue crier leur colère et porter leurs revendications. Ce mouvement a démontré s'il en était besoin qu'il existe bien une classe ouvrière et une classe dirigeante dont les intérêts sont antagonistes !

Le mouvement inter-générationnel en marche depuis le 9 mars, outre avoir mis en avant

l'échec des politiques qui se sont succédées depuis 30 ans, doit maintenant ouvrir une nouvelle période où chacun, chacune peut s'exprimer, une période de démocratie, de liberté, où les priorités sont le partage du travail, une autre répartition des richesses, une amélioration des services publics et la création de lois protectrices.

C'est à cela que nous avons travaillé

lors de notre congrès qui s'est déroulé à Najac du 26 au 30 septembre 2016.

SUD-Rail dépasse aujourd'hui les 11 000 adhérents et notre union Solidaires est passée de 38 à 55 structures professionnelles en dix ans et rassemble plus de 110 000 adhérents.

Ce congrès a réaffirmé la volonté de s'inscrire dans un syndicalisme de lutte et de transformation sociale, de transformer nos résistances, nos actions et le mouvement initié en 2016 par de nouvelles conquêtes sociales. Il a également été marqué par un rajeunissement et un fort renouvellement du Bureau Fédéral.

De la continuité et de l'innovation, dans l'orientation politique 2016 - 2019 qui a été validée à 89 % des syndicats.

- Déployer et enraciner notre syndicalisme auprès de tous les travailleurs du rail pour gagner un statut unique et protecteur pour tous.
- Syndiquer, former, consolider et développer SUD-Rail partout, pour construire les collectifs de travail et permettre aux salariés d'affronter ceux qui les exploitent.
- Rassembler les travailleurs du rail dans SUD-Rail, rassembler les salariés dans Solidaires, rassembler partout les hommes et les femmes dans et hors de nos frontières dans un projet de société qui vise le réel progrès social. (*Le Temps de travail 32 heures hebdomadaires, la redistribution des richesses ; l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre tous les fascismes...*)
- Construire les luttes et les argumentaires pour (re)construire une entreprise publique unifiée n'excluant aucun personnel acteur du système ferroviaire.

Tous les congressistes ont appelé à agir contre la répression syndicale qui, après s'être développée sous le coup des déclarations incendiaires des plus hauts dirigeants de l'entreprise, s'est abattue violemment à la SNCF dans le cadre du mouvement contre la Loi Travail et pour le statut unique des travailleurs du rail. Cette répression, vient confirmer que la criminalisation de l'action syndicale déjà illustrée, entre autres, par le cas des Goodyear, La poste ou Air France et les violences policières ont pour but de remettre en cause notre droit démocratique à manifester, penser autrement...

Sur la remise en cause des libertés, des droits fondamentaux, les grèves et ma-

nifestations des polonaises ont permis récemment une victoire immédiate contre l'accès à la contraception ou à l'IVG et plus largement contre tous les réactionnaires qui en Europe veulent remettre en question des droits fondamentaux. Elles nous ont montré la voie à suivre pour rétablir, en France, nos droits fondamentaux constamment remis en cause.

Contre leurs politiques d'austérité, sur toutes les remises en cause de nos acquis sociaux, il n'y aura aucune compromission, la lutte doit continuer car aucune avancée sociale majeure n'a été gagnée ailleurs que dans la rue. Plus que jamais la flamme de l'espoir brille dans ce que nous avons réussi à construire comme résistance, alors on continue, on lutte et on va gagner !



7<sup>ème</sup> Congrès de la fédération SUD-Rail du 26 au 30 septembre 2016 (Crédits Photo : SUD-Rail)

## Hommage à Rémi FRAISSE



Rémi FRAISSE était un étudiant botaniste de 21 ans, qui menait ses études sur le terrain tout en s'opposant au projet de barrage de Sivens. Dans la nuit du 25 au 26 octobre 2014, la police tua Rémi en envoyant une grenade offensive. Cette grenade est toujours utilisée par les CRS.

La police a tué, tue et continuera de tuer. Mais c'est surtout l'institution répressive, qui vise les classes populaires au quotidien, ainsi que les militants. Depuis le mouvement contre la loi travail et son modèle libéral, cette violence a gagné en visibilité et des gens ont commencé à s'organiser pour ne plus subir.

Dans un climat nauséabond où la chasse aux militants, aux syndicalistes, aux exilés, aux sans-papiers est devenu un véritable sport national pour les forces du désordre, il est urgent de se rassembler, s'unir et brandir l'étendard de la liberté, de l'égalité et de la justice sociale en l'honneur de Rémi.

Le Journal qui Lutte - Le journal des adhérents de la Fédération des Syndicats SUD-Rail

Fédération des Syndicats SUD-Rail  
Solidaires, Unitaires et Démocratiques  
17 Boulevard de la Libération, 93 000 Saint-Denis  
☎ : 01 42 43 35 75 - 📠 : 01 42 43 36 67  
✉ : federation-sudarail@wanadoo.fr

Direction de la publication : Willy WESNOKER  
IFEN : 1253-6644  
Commission paritaire : à venir  
Imprimerie : Delta-Papier  
Prix de vente : 0,15 €

## INTERNATIONAL

# L'international au Congrès mais aussi ailleurs et après

## Congrès des Cheminotes et des Cheminots de la CGT Espagnole

Nos camarades de l'Etat espagnol tenaient leur congrès fédéral en fin de semaine du nôtre. Poursuivant une longue tradition de travail commun, SUD-Rail y était représenté. Sur les revendications et les orientations, le congrès a confirmé les engagements antérieurs ; il faut noter le très fort souci de prise en charge du secteur ferroviaire dans son ensemble, c'est-à-dire les restes de l'entreprise historique (aujourd'hui divisée) et toutes les entreprises privées. La campagne « pour un chemin de fer public et social », construite dans la durée, unifie l'organisation autour d'un projet commun. Les camarades demeurent très investis dans la construction interprofessionnelle de la CGT, par exemple à travers le secrétariat confédéral ou ceux de plusieurs régions. La présence à Séville a aussi été l'occasion d'organiser la mise en contact de militants et militantes de nos deux organisations dans certains métiers ; une démarche qui peut s'élargir à toutes les catégories et à d'autres syndicats.

## Lisbonne, la casa sindical

Début octobre, SUD-Rail était représenté dans la délégation Solidaires participant à une réunion organisée par le syndicat des dockers de Lisbonne. Une première partie était consacrée à l'organisation d'une campagne internationale pour le droit à l'emploi, soutenue par le Réseau syndical international de solidarité et de luttes mais aussi par la fédération internationale des dockers. L'autre volet, était consacré à la création d'une « Maison syndicale », rassemblant plusieurs syndicats portugais se situant résolument dans une démarche anticapitaliste, autonome vis à vis des organisations politiques et internationalistes ; nous étions invités à faire connaître l'expérience de l'Union syndicale Solidaires dans le cadre de ce projet qui mérite tout notre soutien.

## Réflexions sur l'autogestion

L'autogestion est partie intégrante de notre projet de société, en rupture avec le système capitaliste. S'enquérir des expériences menées par des travailleurs et travailleuses de plusieurs pays, réfléchir sur le projet autogestionnaire, faire le lien avec les luttes sociales, organiser l'entraide, etc., autant de thèmes à l'ordre du jour des rencontres internationales qui se tenaient à Thessalonique fin octobre. La délégation Solidaires, dont un camarade de SUD-Rail, y présentait une contribution basée sur le travail réalisé au sein de notre organisation et du Réseau syndical international de solidarité et de luttes. Mais surtout, nous en retirons de quoi nourrir la réflexion au sein de nos collectifs syndicaux.

[www.euromedworkerseconomy.net/fr/program/](http://www.euromedworkerseconomy.net/fr/program/)



S.F.F.

Sindicato Federal Ferroviario



CGT

Confederación General del Trabajo



S.F.

Sindicato Ferrovionario

Confederación Intersindical



C.G.S.P.

Fédération Générale des Travailleurs de Belgique



Confederazione Trasporti

Confederazione Unitaria di Base



Settore ferrovie

Organizzazione Sindacati Autonomi e di base



Unione Sindacale di Base

Rail



Giu' le mani dall'Officina

FFS Bellinzona



National Union of Rail, Maritime and Transport Workers



Solidaires Unitaires Démocratiques

Union syndicale Solidaires



Birişik Taşımacılar Çalışanları Sendikası

Kamu Emekçileri Sendikaları Konfederasyonu



Central Sindical e Popular Conlutas



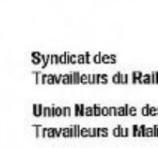
Fédération Générale des Cheminots

Union Générale Tunisienne du Travail



Syndicat Unique des Travailleurs du Rail

Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal - Forces du Changement



Syndicat des Travailleurs du Rail

Union Nationale des Travailleurs du Mali

Syndicat national des travailleurs du Petit Train Bleu

Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal

Comme lors de chaque congrès de la fédération des syndicats SUD-Rail, la dimension internationale avait une place non négligeable à Najac, fin septembre. Pas tant à travers les textes : les analyses et orientations de nos précédents travaux traitaient très largement ce thème. En ce domaine comme plus globalement, l'idée n'est pas de tout reprendre à zéro à chaque fois, mais bien de nous appuyer sur nos acquis collectifs, sans en faire pour autant des dogmes qui figeraient notre syndicalisme dans un idéal passéiste totalement inopérant pour nos objectifs de défense des revendications immédiates et de profonde transformation sociale. Ce congrès fut avant tout un moment d'échanges, parfois forts et très émouvants, porteurs d'une volonté de travail commun par delà les frontières des Etats, avec de nombreuses délégations internationales : SFF/CGT et SF/Intersindical de l'Etat espagnol, CGSP-Chemnots/FGTB de Belgique, CUB-Trasporti, ORSA-Ferrovie et USB-Rail d'Italie, Giu' le mani dall'Officina FFS Bellinzona de Suisse, RMT de Grande-Bretagne, BTS/KESK de Turquie, CSP-Conlutas du Brésil, FGC/UGTT de Tunisie, SUTRail/CNTS-FC et SYNAPT/CNTS du Sénégal, SYTRAIL/UNTM du Mali. D'autres avaient envoyé des messages : LAB du Pays basque, KPTU/KCTU de Corée, SEV/USS Genève de Suisse, ODR/ODT du Maroc et TIE d'Allemagne.

Dans le prolongement de nos engagements au sein du Réseau Rail Sans Frontière et (via Solidaires) du Réseau syndical international de solidarité et de luttes ([www.laboursolidarity.org](http://www.laboursolidarity.org)), nous avons élaboré deux textes, signés par l'ensemble des organisations syndicales présentes : d'une part en soutien à plusieurs grèves dans la période (Corée, Brésil, Italie, Belgique), d'autre part un

appel international dont le but est qu'il fasse l'objet de diffusions massives dans nos différents pays. Le numéro 5 du bulletin *Ensemble* du Réseau Rail Sans Frontière était mis à la disposition des congressistes ... et donc de tous les syndicats qui ont pu, depuis, en organiser la distribution aux travailleurs et travailleuses de leur secteur.

L'atelier international organisé durant le congrès a chuté sur quelques propositions, dont la mise en œuvre sera à décider par les syndicats ; parmi celles-ci :

- Organiser une journée d'information/formation sur l'activité internationale de SUD-Rail (et Solidaires), afin de collectiviser les connaissances et la prise en charge au sein de notre organisation.
- Reprendre l'organisation de tournées syndicales internationales dans les services.
- Renouer avec la publication de tracts « concrets », y compris par métiers.
- Renforcer la commission internationale de l'Union syndicale Solidaires pour mieux faire le lien entre nos activités internationales professionnelles et interprofessionnelles. Dans ce cadre également, rechercher des volontaires pour étoffer le groupe assurant les travaux de traduction pour Solidaires (et donc SUD-Rail).
- Organiser la venue de militants et militantes d'autres pays dans les syndicats.
- Développer le travail frontalier ; dans un premier temps, nous pourrions prioriser ce qui se fait déjà sur les régions de Genève et Chambéry.
- Prendre en charge, via le Comité d'Entreprise Européen, mais pas seulement, la question des filiales

des entreprises publiques de nos différents pays qui sont utilisées pour privatiser ailleurs.

- Planifier une rencontre avec les responsables du secteur Transport de la Fédération Syndicale Mondiale, pour échanger sur nos engagements internationaux respectifs (FSM, Réseau syndical international de solidarité et de lutte) et le travail commun possible.
- Systématiser l'envoi de délégations lors de grèves dans d'autres pays.

Toutes ces propositions n'ont pas le même caractère prioritaire et n'ont pas vocation à être mises en œuvre dans le même délai ; les syndicats et le Bureau fédéral en décideront la mise en œuvre. Toutefois, d'ores et déjà, plusieurs militants et militantes ont fait part de leur accord pour renforcer le travail de la commission internationale et ainsi contribuer au développement de notre syndicalisme internationaliste.



## Avec les mouvements sociaux en Italie

Répondant à l'invitation faite à l'Union syndicale Solidaires, nous étions à la fête annuelle du réseau *Communia*, organisée dans l'espace occupé et autogéré Terra Nostra à Casoria. Plusieurs débats et de nombreux échanges informels ont permis de faire connaître Solidaires (et SUD-Rail), dans un milieu où se retrouvent des syndicalistes mais aussi les animateurs et animatrices de nombreux mouvements sociaux. Là encore, de quoi apprendre pour nos propres pratiques et construire la solidarité internationale concrète autour de différentes luttes (immigration, réfugiés, femmes, écologie, logements...)

## Le mouvement social en France, vu d'ailleurs dans le monde

Allemagne, Grèce, Brésil, Uruguay, Italie, Suisse : ces derniers mois, nous avons répondu positivement à plusieurs demandes d'interventions à propos du mouvement social entamé en mars dernier. Il s'agissait parfois de réunions publiques, parfois de rencontres militantes, mais toujours de satisfaire un légitime besoin d'informations directes et de connaître notre analyse de la situation et des perspectives. Nous sommes demandeurs de tels échanges lorsqu'il y a des luttes ailleurs dans le monde : il est bien normal de nous rendre disponibles quand c'est notre tour !

## Formation syndicale RMT/SUD-Rail

C'est une proposition faite par nos camarades de RMT à l'occasion de leur venue au congrès : que quelques militants et militantes SUD-Rail participent à une session de formation du syndicat britannique ; un moyen efficace de mieux se connaître et de renforcer le travail syndical international !

## Revue internationale, bulletin Solidaires international

Parmi les outils mis à disposition de chaque adhérent et adhérente, tous les syndicats reçoivent la revue internationale Solidaires ([www.editions-lesutopiques.org](http://www.editions-lesutopiques.org) ; derniers numéros parus : Algérie, Mexique/Chiapas) et le bulletin mensuel Solidaires international ([www.solidaires.org/Le-Bulletin-international-71-](http://www.solidaires.org/Le-Bulletin-international-71-))

## Elections 2016 dans les très petites entreprises et les très petites associations

## Faisons voter Solidaires

Qu'on soit fonctionnaire, salarié-e du secteur public, d'une grosse boîte du privé... ou d'une TPE/TPA, étudiant-e, privé-e d'emploi ou retraité-e, chacun-e peut agir pour ce scrutin et le renforcement de Solidaires et de son audience.

Chacun-e connaît des salarié-es de TPE, de TPA ou de particuliers employeurs : chacun-e les croise en allant faire ses courses ou boire un café, chacun-e en a parmi sa famille, ses ami-es ou ses voisin-es, chacun-e en coïtoie dans son association, son club de sport... ou même sur son lieu de travail avec le développement de la sous-traitance et des sociétés de service, chacun-e peut agir pour renforcer Solidaires et le syndicalisme de lutte.

Salarié-es des très petites entreprises et associations

du 28/11 au 12/12 2016

VOTONS Solidaires

Union syndicale

Entre le 28 novembre et le 12 décembre 2016, cinq millions de salarié-es des très petites entreprises (TPE), des très petites associations (TPA) ou du particulier employeur, voteront pour choisir le syndicat qui les représente le mieux. Dans chaque région, ils et elles éliront 10 représentant-es syndicaux issus eux-aussi de TPE. Ces élections, qui se dérouleront par internet et par correspondance, permettront aussi de renouveler nos conseiller-es prud'hommes et seront prises en compte pour le calcul de la représentativité de chaque organisation syndicale au sein des différentes conventions collectives et au plan national et interprofessionnel.

Ces salarié-es électeurs-trices des « TPE/TPA » nous les croisons tous les jours : ce sont les salarié-es de la boulangerie ou de la supérette du coin, les gardien-nes d'immeuble, les assistant-es maternel-les, le/la salarié-e de l'association que l'on fréquente, le/la serveur/euse du bistrot où on va prendre son café... Pour être électrice/teur, il faut avoir été salarié-e d'une TPE-TPA ou d'un particulier employeur au 31 décembre 2015 (donc les personnes devenues entretemps sans-emploi, retraitées ou ayant changé d'emploi sont

également concernées).

Dans chaque région, les élu-es siègeront dans une Commission Paritaire Régionale Interprofessionnelle chargée d'apporter informations, conseils à tous ces salarié-es très isolé-es et, plus que d'autres, souvent exposé-es à l'arbitraire, privé-es de droits et de reconnaissance. Trop souvent, certains employeurs entravent la mise en place de délégué-es du personnel (pourtant obligatoires à partir de 11 salarié-es) en divisant les entreprises (exemple : dans la distribution alimentaire) ou en utilisant des franchises (dans la restauration rapide ou les services à la personne...).

L'ambiance et les rapports humains sont souvent différents des grandes entreprises. Il peut paraître plus compliqué de faire valoir ses droits dans un contexte où la proximité avec l'employeur est plus grande, les enjeux affectifs plus importants et la hiérarchie pas toujours assumée. L'absence de représentation syndicale facilite le chantage à l'emploi et l'instrumentalisation des rapports « paternalistes ». Pour Solidaires, le droit commun des salarié-es, tel qu'existant dans des entreprises de tailles plus importantes doit s'appliquer, aussi pour les TPE et les TPA.

Rompre l'isolement, combattre les injustices, défendre les droits et en conquérir de nouveaux, c'est possible, même dans les TPE et les TPA ! Il n'y a pas d'entreprise, de secteur d'activité ou de type de salariat dont nous devrions nous désintéresser. Dans ces structures aussi, le syndicalisme qui conjugue défense intransigeante des droits des salarié-es au quotidien, et construction de la transformation sociale a sa place.

Une campagne dynamique et offensive... où chacun-e doit prendre sa place

Tracts, affiches, autocollants, brochures sont à disposition des syndicats, des militant-es et des adhérent-es. Dès cet été, des initiatives ont été prises par les Solidaires locaux, comme les tournées en direction des saisonnier-es. D'autres ont tenu des stands lors des « forums pour l'emploi » ou dans les festivals. Des permanences ont été (re)mises en place, des caravanes itinérantes sont prévues dans plusieurs départements.

En raison de l'éclatement des TPE-TPA en de nombreuses structures et dont les salarié-es ne sont pas toujours faciles à toucher physiquement, une partie de la campagne sera menée

également sur le numérique.

Le site de Solidaires dédié à la campagne TPE/TPA

Il reprend l'ensemble du matériel consacré au scrutin de la fin de l'année, mais aussi plus largement l'ensemble des documents publiés par Solidaires qui concernent directement les salarié-es des TPE/TPA pour la défense de leurs droits (fiches pratiques, lettres type, etc) et les informations utiles (adresses des locaux Solidaires, liste des conseiller-es du salarié, etc).

Solidaires a aussi une page Facebook et un compte Twitter pour la campagne TPE/TPA

Il est important de les faire connaître largement. Leurs fonctions est de nous permettre d'intervenir de façon réactive sur les réseaux sociaux (diffuser des informations sur les droits, des réactions syndicales, mais aussi répondre au coup par coup aux personnes qui nous questionnent...), et pour cela, il est important que les militants et militantes présentes sur ces réseaux s'en fassent les relais dans des sphères qui ne sont pas seulement la sphère syndicale.

La vidéo de campagne de Solidaires met en avant le fait que les salarié-es des TPE/TPA et des particuliers employeurs ont des droits à défendre et que le syndicat est l'outil le plus efficace. Pour cela, elle est complétée au fur et à mesure de la campagne par des

petites vidéos de 30 secondes insistant sur des situations particulières rencontrées tous les jours par les salarié-es (accident de travail, convocation à un entretien préalable, enchaînement de CDD, etc.) et les réponses à apporter à ces situations.

La totalité du matériel pour les élections TPE/TPA (affiches, tracts, flyers, visuels, modèles de documents, etc) est téléchargeable.

### Tractage et collage, l'affaire de tous !

Affiches, tracts, autocollants, l'Union syndicale Solidaires met à disposition plein de matériel qui ne demande qu'à être utilisé : stations de métro, terminaux de bus, RER, marchés, rues ou zones commerçantes, festivals, forums pour l'emploi, les endroits ne manquent pas pour organiser des diffusions de tracts. Lors des prochaines réunions de syndicat et de section syndicale, prenons quelques minutes pour voir à quoi nous pouvons participer, ce que nous proposons de prendre en charge comme activité interprofessionnelle locale. Un collage ou une diffusion de tracts, ça ne prend pas beaucoup de temps et ne nécessite pas de mobiliser un grand nombre de camarades, mais c'est très utile pour le développement de Solidaires !

### Pour aller plus loin

<http://elections-tpe-solidaires.org/>  
[www.facebook.com/SolidairesTPE](http://www.facebook.com/SolidairesTPE)  
<https://twitter.com/SolidairesTPE>

## Egalité Femme/Homme, des droits à protéger et à gagner

Le droit à l'avortement, un combat toujours d'actualité. 2015 était l'année des 40 ans de la loi Veil. SUD-Rail en manifestant, dénonçait les remises en cause du droit à l'avortement, rappelait qu'il était toujours attaqué par les tenants d'un ordre moral et religieux... Quelques temps auparavant, c'est en Espagne que ce droit était remis en cause par la droite gouvernementale conservatrice qui proposait une loi pour l'interdire totalement, en effet, il n'est pas autorisé mais limité au viol, à l'inceste, à la malformation...

Chaque année, 47 000 femmes meurent d'un avortement clandestin, qu'un avortement sur deux est encore illégal dans le monde, qu'une centaine de centres IVG ont fermé en France depuis 10 ans, que les femmes doivent encore se justifier d'y avoir recours. Il suffit d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis.

La lutte des femmes espagnoles a payé : la loi n'est pas passée. En Pologne, la mobilisation a pris une forme que nous devons tenter de mettre en œuvre : en plus de toutes les manifestations et actions contre ce projet, les femmes polonaises ont fait une grève des femmes le lundi 3 octobre.

### Contre les violences faites aux femmes

Le 25 novembre prochain, journée contre les violences faites aux femmes, sera l'occasion aussi d'être dans la rue.

Face à l'ampleur, à la durée de la mobilisation, face à cette détermination, le gouvernement polonais a été contraint de lâcher et le parlement a voté majoritairement contre cette loi. Nos droits viennent de nos luttes.

La grève des femmes est une perspective à construire : elle est possible, elle est un outil pour obtenir l'égalité. Faisons vivre cette égalité.

### Ile-de-France : Plan d'austérité contre les droits des femmes !

Sous couvert de « réalisme budgétaire » (comprendre austérité et parti pris budgétaire), la Région a en effet décidé la suppression du Pass contraception proposé jusqu'alors dans les lycées de la Région.

Depuis 2011, des coupons pouvaient

être distribués aux lycéennes pour avoir accès gratuitement à l'offre contraceptive (consultation, prise de sang, contraceptifs) auprès des infirmier-es scolaires. Ces coupons sont aussi utilisables auprès de certain-es médecins et pharmacien-nes.

Sous le prétexte fallacieux que ce Pass était peu utilisé, Valérie Pécresse a déci-

dé de sa suppression.

Faut-il rappeler qu'en France, chaque année on compte 13 000 avortements chez les mineures et plus de 3 800 grossesses précoces ?



(Crédit Photo : SUD-Rail)

# Contre toutes les répressions

**Tous solidaires contre les violences qui frappent les manifestants, les syndicalistes, les démunis, les migrants et les sans papiers.**

**L**e droit à la différence, base de la démocratie est bafoué depuis des années et les victimes de ceux qui nous gouvernent par la peur de plus en plus nombreux.

Des dizaines de manifestants contre la loi travail, des syndicalistes Solidaires, SUD-Rail et d'autres organisations syndicales, comparaissent devant les tribunaux, parce qu'ils s'opposent aux dominants.

Cette logique de répression s'applique désormais à toutes les résistances et à tout ce qui incarne cet esprit. Loi travail, immigration, manifestations, rassemblements, Notre dame des Landes... toutes les oppositions sont combattues violemment, et les opposants qualifiés de terroristes afin de justifier les interventions punitives et une justice expéditive en direction des résistants.

Parmi eux :

- Adama Traoré est mort par étouffement cet été à Beaumont sur Oise
- Un homme de 43 ans à Béziers, plaqué au sol par la BAC et la police municipale meurt sur le trottoir,
- Laurent militant SUD lors d'une manifestation contre la loi travail, place de la république, est touché par un morceau de grenade lancée par les forces de l'ordre, il perd l'usage d'un œil,
- Arnaud (SUD-Rail) est condamné à

6 mois de prison avec sursis et 67 000 euros pour avoir participé à la mise en place d'une barricade de pneu avec 250 personnes, des dizaines de syndicalistes font l'objet après la grève contre la loi travail et l'accord d'entreprise à la SNCF de sanctions (journées de mise à pied, déplacements disciplinaires, licenciements...)

Les actes qu'il nous faut condamner aujourd'hui ce sont ceux de l'état et de dirigeants qui tuent pour casser nos résistances.

Arrestations, menottages, violences policières, évacuations, sanctions sont autant de coups de force contraires aux libertés individuelles et en droite ligne avec un régime dictatorial privé de liberté d'expression !

Face à cette dictature, SUD-Rail et Solidaires appellent à la convergence des luttes contre toutes les répressions, et au soutien total des victimes sur le plan syndical, juridique et financier.

**Ne nous laissons pas bâillonner, exigeons le retrait des sanctions et des poursuites judiciaires, manifestons notre colère et obtenons réparation pour toutes les victimes des violences policières et de sanctions expéditives et inappropriées.**



(Crédit Photo : VISA)

**Tous ensemble, condamnons avec fermeté les violences patronales et leur système qui plongent les salariés dans l'exaspération, jusqu'au suicide ! Condamnons ce management anxigène et violent qui exclut et maltraite ceux qui pensent autrement ! Exigeons le retrait des sanctions et des poursuites judiciaires engagées contre les syndicalistes et les salariés qui luttent !**

## L'unité syndicale pour le combat antifasciste

**L**a dimension unitaire du combat antifasciste, condition qui nous paraît essentielle pour lutter massivement contre le FN et les idées d'extrême droite, a toujours été privilégié par VISA (Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes).

**VISA, une structure unitaire depuis 20 ans**

VISA est depuis ses débuts fondamentalement unitaire, car parmi la cinquantaine de structures syndicales qui composent actuellement l'association VISA, on retrouve non seulement des syndicats de Solidaires – dont SUD-Rail –, mais également de la CGT, de la FSU, de

la CFDT, de la CNT, de la CNT-SO et le syndicat de la Magistrature. Que ce soit dans nos interventions et formations, c'est donc une dimension qui est constamment mise en avant.

**La campagne unitaire « contre l'extrême-droite, ses idées, ses pratiques » depuis 2014**

Et VISA se félicite évidemment du lancement de la campagne unitaire « contre l'extrême-droite, ses idées, ses pratiques » qui regroupe la CGT, la FSU, Solidaires et des organisations de jeunesse (UNEF, FIDL et UNL). Cette campagne a été lancée le 29 janvier 2014 à Paris, par une journée de débats qui a rassemblé plus de 600 militant-es syndicaux des trois organisations syndicales, et s'est conclue par un meeting unitaire.

Depuis, cette campagne se traduit au plan local et régional, notamment par des formations et des initiatives publiques. A ce jour, une quarantaine d'interventions unitaires se sont ainsi concrétisées dans autant de départements.

Il y a également eu les rencontres unitaires fortement symboliques à Béziers le 6 mai 2015 et à Knutange (commune limitrophe d'Hayange) le 2 octobre 2015. A chaque fois, plus d'une centaine de

syndicalistes se sont réunies pour analyser et faire un bilan des politiques mises en œuvre dans les municipalités conquises par l'extrême droite depuis 2014. D'autres rendez-vous unitaires sont prévus mi-décembre dans le Vaucluse (avec les villes tenues par la Ligue du sud) et début 2017 dans le Pas-de-Calais (avec la ville laboratoire d'Hénin-Beaumont).

Cette campagne doit se traduire aussi dans les entreprises et les administrations, notamment par la diffusion des tracts communs dont le contenu est axé sur le fait que les idées d'extrême droite sont contraires aux intérêts des salarié-es. L'unité sur ce thème est encore à gagner dans certains départements et certaines entreprises ; mais elle se maintient au niveau national.

Par ailleurs, la prise de conscience des syndicats de la menace fasciste est également une étape primordiale. C'est ainsi que, suite aux débats en interne dans Solidaires, s'est constitué le Groupe de travail « Riposte syndicale face à l'extrême droite » qui travaille notamment à la production de matériel simple et directement utile pour les équipes militantes.

Cette campagne unitaire est donc extrêmement importante et montre que face



(Crédit Photo : SUD-Rail)

au danger d'extrême droite, l'unité des organisations syndicales est une nécessité. Et que la lutte contre l'extrême droite, c'est aussi très concrètement le rôle des syndicats.

**L'unité d'action au niveau local et national**

Ces dernières semaines, on observe un regain de mobilisations locales unitaires antifascistes et antiracistes (voir notamment le recensement assez complet réalisé par le site <http://lahorde.samizdat.net/>). Tout d'abord des centaines de militant-es antifascistes ont manifesté contre les nouveaux locaux des Identitaires à Lille, des Hammerskins à Verdun ou encore de l'Action Française à Marseille.

Et surtout, des manifestations unitaires relativement massives à l'échelle locale se sont récemment multipliées pour riposter face aux mobilisations haineuses, racistes du FN et de l'extrême droite contre les centres d'accueil pour migrant-es.

**Même si pour le moment, aucun mouvement antifasciste large n'est encore parvenu à se restructurer à l'échelle nationale, la nécessité d'une dynamique unitaire et donc massive contre l'extrême droite, contre les dérives sécuritaires et réactionnaires se pose dans le climat actuel délétère et à l'approche des échéances électorales de 2017 à haut risque.**

**Pour lutter massivement contre le FN et ses idées car elles sont néfastes pour les travailleurs et les syndicalistes.**

## Casse de l'emploi dans la filière ferroviaire, gouvernement et patrons à la manoeuvre

# Alstom Belfort, calcul et manigance

**A**lors que l'état vient de décider de laisser à la SNCF et aux travailleurs du rail, le poids de la dette du système ferroviaire, déjà largement creusé par la politique du tout TGV. Il va maintenant la creuser un peu plus pour répondre au chantage à l'emploi d'une entreprise et de ces dirigeants qui, malgré tout, annoncent des bénéfices.

« Face à la révolte des salarié-e-s d'Alstom, le gouvernement communique autour d'un volontarisme de façade en faveur du ferroviaire. Mais dans le même temps, le gouvernement valide la suppression de 28 000 emplois à la SNCF en 4 ans. Gouvernement et patrons du ferroviaire, main dans la main pour la casse du service public ferroviaire ! »

La fédération SUD-Rail apporte son soutien aux salariés de Belfort qui se battent pour maintenir leurs emplois sur site. Ce savoir-faire ferroviaire est un maillon essentiel à un système ferroviaire de qualité.

De plus, comment comprendre la « volonté » de la Direction de la SNCF à vouloir faire circuler ces rames LGV sur des lignes INTERCITES sans prendre en compte les problèmes d'exploitation que cela va engendrer (longueur des quais, vitesse

des lignes, charges d'entretien et de maintenance des nouveaux matériels, consommation énergétique...).

Quelle pertinence économique à « sous utiliser » ces matériels neufs alors que le parc classique est excédentaire ? Comment comprendre la confirmation d'une commande de 30 rames « Régiolis » dont l'entretien n'est pas possible dans les technicentres SNCF ? La direction va entreprendre la construction de nouveaux ateliers ?

Non ! Elle va confier cet entretien aux ateliers d'ALSTOM à travers des projets d'externalisation préparés pour instaurer la règle, fixée aux cadres dirigeants lors de leur dernier séminaire, de gains de productivité des 4/5<sup>ème</sup> des effectifs d'ici à 2020 !

Le but non avoué est la préparation de l'ouverture à la concurrence du trafic intérieur de voyageurs prévu pour 2021 mais dont certains présidents de régions, et même des cadres supérieurs de la SNCF n'hésitent pas à avancer à partir de 2019. Ainsi, l'argent de la collectivité nationale servira à l'installation d'entreprises privées choisies par les

Autorités Organisatrices (les régions) au travers d'appels d'offres dont personne ne sait à l'heure actuelle de quoi ils seront composés.

Le gouvernement met même à l'étude un provisionnement de 2 milliards d'euros pour l'achat de nouveaux matériels et pour « distribuer » des subventions d'exploitation des lignes INTERCITES. Ce faisant, il aiguise ainsi les appétits des régions politiques et des entreprises ferroviaires privées (y compris les filiales SNCF) qui voient ici l'opportunité de se développer sur le dos des finances publiques.

SUD-Rail prendra toute sa part dans l'analyse et la construction du rapport de force pour empêcher l'instauration définitive du dumping social dans le système ferroviaire français !

FEDERATION DES SYNDICATS DE TRAVAILLEURS DU RAIL  
SOLIDAIRES, UNITAIRES, DEMOCRATIQUES

**Sud Rail**  
Solidaires

Achat de nouveaux TGV  
Alstom Belfort :  
L'Etat choisit la fuite en avant.

Communiqué de presse :

Alors que l'Etat vient de décider de laisser à la SNCF et aux travailleurs du rail le poids de la dette du système ferroviaire, déjà largement creusé par la politique du tout TGV, il va maintenant l'aggraver en cédant au chantage à l'emploi d'une entreprise pourtant bénéficiaire.

La Fédération SUD-Rail apporte son soutien aux salariés de Belfort qui se battent pour maintenir leurs emplois sur site. Ce savoir-faire ferroviaire est le maillon essentiel d'un système ferroviaire de qualité.

La décision de faire assurer l'achat de matériel TGV sur par la SNCF, au-delà de la question de la pertinence économique de cette stratégie, démontre aussi que la dette du système ferroviaire est bien sous le contrôle de l'Etat :

- En abandonnant à la SNCF le poids de la dette.
- En faisant supporter la facture de la catastrophe « Parisien/Paris Public Privé » de la LGV Paris / Bordeaux (détail d'exploitation de 200M d'Euros par an).

Le gouvernement, par le biais du POG de la SNCF aux ordres, va une fois de plus faire payer la « note » aux travailleurs du rail !!

Faire circuler ces rames TGV sur des lignes INTERCITES sans étudier au préalable la pertinence économique, ni les problèmes d'exploitation et d'infrastructures (longueur des quais, vitesse des lignes, charges d'entretien et de maintenance des nouveaux matériels, consommation énergétique...) que cela peut engendrer, démontre le caractère indéfectible de cette décision.

La Fédération SUD-Rail réveille que le gouvernement tire les conséquences de cette décision et organise rapidement la reprise de la lutte, à laquelle le retour du système ferroviaire d'août 2014 n'aura finalement apporté aucune solution.

Les travailleurs du Rail ne doivent pas servir, une fois de plus, de variable d'ajustement aux décisions politiques électorales prises dans l'urgence !!

FEDERATION SUD-RAIL - 11 BOULEVARD DE LA LIBERATION 93011 DRAN  
TEL : 01 41 01 01 70 FAX : 01 41 01 01 41 sudrail@orange.fr www.sudrail.fr

## Un nouveau plan de relance de Fret ferroviaire, une gageure de plus pour Fret SNCF

# Le fret sur une voie de garage

Depuis les années 2000 les plans de relance du fret ferroviaire s'accumulent pour aucun résultat, pire, la part modale du Fret Ferroviaire n'a pas cessé de chuter face à la route. 2016 n'échappera pas à la tradition, début Octobre, le gouvernement a présenté un nouveau plan de relance qui, dans la droite ligne de la réforme ferroviaire et de la décision de l'Etat de ne « rien faire » concernant la dette du système ferroviaire va, au contraire, aggraver la situation du fret ferroviaire.

**M**ême si le gouvernement annonce qu'il mettra la main à la poche pour conserver « la prime à la pince » (en fait il va surtout mettre la main dans la poche de SNCF mobilités pour financer cette aide) pour le transport combiné, il annonce également, comme le prévoyait la loi d'Aout 2014, la mise en œuvre progressive du coût complet de la redevance d'utilisation de l'infrastructure...

En vrai, cela va représenter une hausse de 5 à 6 % par an (hors inflation) des péages pour les trains de marchan-

dises. Après l'abandon de l'Ecotaxe Poids-lourd, c'est un sacré mauvais coup pour le fret ferroviaire.

Et nos patrons, ils en pensent quoi ?

Les réactions des patrons des entreprises ferroviaires privées n'ont pas tardé, vent debout contre cette décision qui, à n'en pas douter, va accélérer le report modal vers la route mais coté SNCF, pas de réactions. Et alors que la direction de Fret SNCF est plutôt prompte à stigmatiser le coût des cheminots, on attend

toujours la réaction de nos nombreux directeurs... Sans doute est-il plus facile de s'en prendre aux agents de Fret SNCF plutôt qu'au vrai décideur, on les

a connus plus courageux quand il s'agit de faire des suppressions de postes ou des fermetures de sites.

Des effectifs toujours en baisse... comme le chiffre d'affaires !

Toutes les directions Fret voient leur chiffre d'affaires baissé. Même si pour la direction, la grève de Juin est responsable de tous les maux, pour SUD-Rail, c'est bien la politique mise en œuvre par la direction qui fait que Fret SNCF a encore perdu près de 300 agents et près de 70M€ de chiffre d'affaires.

Un chiffre d'affaires pas perdu pour tout le monde ! ?

Pourtant, à en croire les chiffres officiels de l'Etat sur le fret ferroviaire, ceux-ci seraient stables voire même en progression. Mais où sont donc passé ces fameux trafics ? A SUD-Rail, nous en

avons retrouvé une grande partie... Chez VFLI. Pendant que les comptes et les effectifs de Fret SNCF continuent de s'écrouler, la filiale à 100% de la SNCF voit les siens en progression constante avec forcément de nombreux trafics pris à Fret SNCF. Bien entendu la direction minore et se refuse à rentrer dans les détails mais les faits sont là !

Bientôt plus de cadres que d'agents à Fret SNCF ?

Les chiffres sont là, alors que les effectifs des agents de l'exécution et de maîtrise s'écroulent à Fret SNCF, ceux des cadres résistent. A fin Aout 2016, on comptait (toutes DF confondues) 1396 cadres pour 1263 TB, 585 TA, 1861 agents de l'exécution et 1457 agents de maîtrise soit un ratio de 1 cadre pour moins de 4 agents... Mais pour nos dirigeants, cela ne semble pas être un problème.

Pour SUD-Rail, il est temps pour la direction de reconnaître ses erreurs et de décider d'un moratoire sur les suppressions d'emplois pour redéfinir une vraie politique publique de transport de marchandises et permettre aux agents de terrain de pouvoir effectuer le travail !

### Pour aller plus loin

A lire et à diffuser, le journal « FRET SOLIDAIRES » rédigée par nos élu-e-s du FRET...

**Sud Rail**  
Solidaires

**FRET SOLIDAIRES**

En 2016, on constate beaucoup d'injustice et de promesses non tenues à Fret SNCF !

**Y aurait-il des « non-agents » à Fret ?**

Même si SUD-Rail dénonce ces chiffres qui démontrent de savoir et non en termes d'opérations, nous savons tout de même compter :

La PRRM (exécution et maîtrise) 2.187 Millions d'€ pour 1823 agents : soit 1200 € annuels en moyenne par personne.

La DR (cadres et managers) 3.008 Millions d'€ pour 1823 agents : soit 1650 € annuels en moyenne par personne.

La prime d'investissement (sur le matériel) 2.600 Millions d'€ pour 1823 agents : soit 1425 € annuels par personne.

**Donc pour SUD-Rail la facture devrait être annulée !**

2.187 + 3.008 + 2.600 = 7.795 Millions d'€ sur un chiffre par 1823 agents FRET = 4275 € annuels = 1954 € annuels par agent.

Cette somme démontre que les dirigeants de Fret SNCF ont fait un travail remarquable !

Si vous n'avez pas touché à hauteur de cette somme, demandez le complément à votre DR, si vous êtes manager ou cadre et que vous avez touché plus, pensez à redonner le coup de main !

**Le grand forfait des cadres de conduite :**

Les entreprises ne supportent pas les engagements et ils ont le droit de quitter la conduite de train.

Il y a plusieurs années, une décision a été prise par les entreprises et certains ont commencé à passer par le grade de TB et de TA et ont commencé à leur proposer une prime TB ou TA de 3,6 ans.

À l'heure actuelle, certains DR ont commencé à passer par le grade de TB et de TA et ont commencé à leur proposer une prime TB ou TA de 3,6 ans.

Il faut que les bénéficiaires de cette prime soient :  
- des cadres de conduite de train  
- des cadres de conduite de train  
- des cadres de conduite de train

Combien d'années avant les DR, devant attendre une prime ? Pas de réponse de la direction...

Chacun apprécie le respect accordé à la prime donnée et à l'égalité de traitement de carrière des agents.

Les Solidarités du Fret

Sur les 6 premiers mois de 2016, un constat d'échec des solutions patronales ... Mais ils continuent !

# Ex-apprentis et ex-élèves, Un accord au gout amer !

**Le retour à  
37,5 annuités  
est la solution !**

**L**a Fédération SUD-Rail revendique depuis 2010 la prise en charge par la SNCF des trimestres cotisés, mais non validés pour les ex-apprentis/élèves. Depuis 2014, un système de rachat à tarif préférentiel (1276 € en 2016) est mis en place de la part de la CNAV pour permettre aux seuls ex-apprentis de pouvoir racheter, et donc valider, 4 trimestres au maximum. A ce jour, il reste environ 9000 ex-apprentis et près de 1400 ex-élèves en activité. Le thème du rachat de trimestre a été intégré à l'Agenda Social suite aux interventions de certaines OS, dont SUD-Rail.

**Rappel de ce qui existait :** la direction a mis en place différentes majorations au-delà de l'âge d'ouverture des droits à la retraite ; la MST3 (liquidable de 0,25% par trimestre cotisé et validé) et MST4 (non liquidable, dans la limite de 2% pour 8 trimestres cotisés et non validés). En juillet, la direction avait déjà fait des propositions : Augmentation de la MST4

(majoration lors de l'âge d'ouverture des droits) à 18€ fois le nombre de trimestre non validés, ou la possibilité de verser la MST 4 en 1 seule fois pour aider au rachat de trimestres (18€ fois le nombre de trimestres non validés, fois 36), 36 correspondant à 3 ans pour l'annulation de la décote.

Aujourd'hui, SUD-Rail note que le projet d'accord sur l'aide aux rachats des trimestres d'apprentissage présenté récemment par l'entreprise n'est pas assez abouti concernant sa prise en charge intégrale par la SNCF. En effet, malgré nos propositions pour ne rien laisser à charge pour les agents, la direction ne tient pas compte de l'avis de certaines OS pour que l'ensemble des ex-apprentis puissent racheter leurs trimestres manquants. Le coût est négligeable : 14 Millions d'€ sur 30 ans.

La modification de la majoration de prime non liquidable « MST 4 » à 20 euros, va créer un effet EVS non négligeable pour les ex-apprentis pouvant en bénéficier dès l'âge d'ouverture des droits. SUD-Rail demande toujours que la SNCF rétablisse, via ce rachat, une in-

justice de traitement sur la liquidation de la pension et de son montant suivant les individus. En effet, les ex-apprentis ne sont pas responsables du mode de calcul de l'assiette pour la validation de leurs trimestres travaillés et cotisés. Ils ont, eux, payé leur cotisation salariale à la hauteur de leur salaire perçu et c'est bien la SNCF la grande bénéficiaire des économies réalisées entre 1978 et 2008 ! De plus, mettre l'aspect GPEC comme barrière pour son application immédiate réduit les ex-apprentis partant avant le 1er janvier 2019 à percevoir cette EVS, sans pouvoir bénéficier de l'anticipation pour le rachat des dits trimestres.

**Pour SUD-Rail, il faut aller vers une prise en charge intégrale de la part de la SNCF des sommes nécessaires aux rachats des trimestres, pour permettre à ces agents à la carrière longue, d'avoir un effet immédiat sur leur pension.**

**SUD-Rail sera attentif au devenir de cet accord pour qu'il ne devienne pas une EVS supplémentaire pour les agents désirant rester plus longtemps, et souhaite une solution égale et juste pour tous les anciens apprentis.**

## Liaison ADC

# Deshuntage X73500

**Le conseil des prud'hommes donne raison aux ADC qui ont fait usage de leur droit de retrait sur Bayonnes ! La justice reconnaît également que c'est bien un déshuntage qui a entraîné l'accident mortel près de Brest ! Combien de décisions judiciaires faudra-t-il encore attendre pour que la SNCF retrouve le chemin de la sécurité ?**

**L**e 17 Octobre a été rendu le jugement prud'homal du tribunal de Bayonne. 3 conducteurs de train de Bayonne avaient refusé de conduire des X73500 qu'ils estimaient légitimement dangereux et avaient fait valoir leur droit de retrait. La réponse de l'entreprise avait été la sanction. Le verdict est clair : L'article 4131-1 du droit de retrait est légal. Le danger est avéré, les sanctions sont annulées.

A travers cette décision, c'est un rétablissement du droit qui constitue une victoire pour les revendications portées par SUD-Rail pour une meilleure sécurité du ferroviaire, des usagers et des cheminots. Parce que c'est bien de cela dont il est question dans l'affaire des déshuntages : Risques de rattrapage, déraillements, nez à nez, collisions aux PN...

A propos de sécurité, le tribunal correctionnel de Brest a jugé responsable la SNCF dans la collision mortelle survenue en 2006, sur un passage à niveau à la Roche-Maurice (Finistère). Madame Alla CAROFF, mère de famille de 42 ans avait été tuée après s'être engagée sur ce PN alors qu'un TER arrivait. Lors du procès en mai dernier, le procureur avait pointé « la volonté de la SNCF de nier l'évidence », à savoir un problème d'ali-

mentation électrique (déshuntage) du système d'abaissement des barrières et des signaux lumineux et sonores. Il avait requis une amende allant de 70 000 € à 100 000 €. Le 20 Octobre, le tribunal de Brest a rendu un jugement exemplaire à l'encontre de la SNCF, en allant au-delà des réquisitions du procureur. Poursuivie en tant que personne morale, la SNCF a été condamnée à une amende de 200.000 euros, ainsi qu'à 125.000 euros de dommages et intérêts pour homicide involontaire. En condamnant la société des chemins de fer à 200 000 € d'amende, le tribunal a reconnu que la mort de cette mère de famille résultait bien d'un défaut de fermeture suite à un déshuntage.

**La Liaison Nationale ADC appelle à ne pas baisser la garde, et appelle si nécessaire à déposer des droits de retrait dans l'objectif d'obliger la SNCF à aborder sérieusement le problème et à trouver des solutions afin d'assurer un service public de qualité en toute sécurité.**



(Crédit Photo : SUD-Rail)

## Un manque d'effectifs insupportable

Il n'est aujourd'hui plus possible de masquer les manques importants d'ADC. Le constat est sans appel : les plans de transports adaptés, les retards de formations et les reliquats de congés sont là pour le prouver. Le plus inquiétant est que la date d'échéance de retour à la normale annoncée par la direction ne cesse de se décaler tous les 6 mois. Sur le terrain les ADC n'en peuvent plus, les congés refusés, les temps partiels refusés ou repoussés, les mutations bloquées sont lourds de conséquences. Les dégradations des conditions de travail sont si importantes que des ADC arrêtent la conduite ou l'envisagent. Nous tirons le signal d'alarme depuis plus de 2 ans : il y a urgence d'un retour à la normale.

Pour pallier à ces manques d'effectifs certains DET élaborent des projets nauséabond c'est par exemple le cas sur PACA : Le DET de l'ET PACA veut mettre en place l'astreinte sur repos chez les TB1 alors que ce n'est pas prévu au titre 1. Sur Poitiers une expérimentation « Goal system » vise à supprimer les grilles de roulements pour mieux individualiser les ADC et permettre les dérives réglementaires.

## Liaison Retraité-es

# La mémoire et la solidarité de nos anciens



(Crédit Photo : SUD-Rail)

**L**es retraités ne restent pas inactifs, notre présence au congrès de Najac en a été la preuve, que ce soit dans nos délégations syndicales, ou dans l'aide technique apportée pour l'organisation. Il convient de remercier tout particulièrement les retraités toulousains, qui, avec l'aide d'autres camarades, ont permis que tout se passe sans anicroche, dans la bonne humeur et la convivialité.

L'exposition de la mémoire photo de notre syndicalisme, un outil pour toutes et tous !

Les congressistes ont pu apprécier notre exposition photos et notre diapo-

rama sur les 20 ans de SUD-Rail, dont c'était la première présentation publique. Beaucoup l'ont regardée avec intérêt, les plus jeunes découvrant concrètement notre (jeune) histoire commune, les plus anciens se remémorant quelques épisodes épiques, de grands moments de lutte, que ce soit contre le plan Juppé (instructif pour le vote de l'année prochaine !), les nombreuses grèves et manifestations qui ont accompagné toutes les attaques de la SNCF, ou encore les moments de résistance citoyenne et solidaire, avec les sans-papiers, les faucheurs d'OGM, ou encore la résistance aux grands projets inutiles.

Cette exposition itinérante n'est évidemment pas destinée à héberger les toiles d'araignée, sagement rangées dans ses cartons. Il faut que nos structures s'en emparent, que ce soit pour des congrès régionaux, des commémorations, des AG, des liaisons, etc. Elle est à votre entière disposition, et se révèle facilement transportable. On peut bien entendu y ajouter un ou plusieurs panneaux spécifiques collant à la réalité régionale ou du thème de la réunion projetée. Elle sera évidemment présentée lors de notre traditionnel repas de fin d'année, qui aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> décembre dans la grande salle du rez-de-chaussée de la fédération, et pour lequel tous nos adhérents retraités viennent de recevoir une invitation. Bien entendu nous souhaitons la présence d'une délégation du bureau fédéral, pour affirmer encore plus les liens qui nous unissent. Elle sera ensuite visible à l'assemblée générale du syndicat de Paris-St Lazare les 6 et 7 décembre prochains. Il en sera de même pour notre assemblée générale des retraités, qui se tiendra début mars 2017, où nous renouvellerons notre bureau de liaison.

L'assemblée générale de la liaison Retraités se tiendra début mars 2017, un

moment fort pour resserrer les liens avec les syndicats et les adhérents.

Nous réitérons notre appel aux syndicats de bien nous transmettre sans délai les coordonnées des camarades qui cessent leur activité professionnelle, afin de pouvoir les intégrer à notre fichier, et qu'ils puissent ainsi recevoir toute l'information à laquelle ils ont droit. Il est dommage de voir par négligence des anciens perdus de vue alors que nous prônons un syndicalisme de solidarité intergénérationnelle.

La solidarité, plus qu'un mot, une pratique et une orientation politique.

Signalons également que nous sommes demandeurs d'une rencontre rapide avec le nouveau bureau fédéral pour échanger sur notre fonctionnement, nos desideratas, et aussi sur la situation sociale dans l'entreprise. Car ne l'oublions pas, la solidarité pour nos anciens, n'est pas un vain mot. En témoignage, notre présence lors des rassemblements contre les conseils de discipline et les pressions judiciaires qui pleuvent malheureusement sur les militants syndicaux suite au conflit du printemps dernier, signe de la hargne d'une

direction SNCF et de pouvoirs politiques en lesquels nous ne nous reconnaissons plus. Nous tenons à suivre de près les actions de lutte, dans un contexte qui n'a jamais été aussi délétère. Nous serons bien entendu présents aux côtés de travailleurs en lutte lors des prochaines grèves ou actions qui ne manqueront pas d'avoir lieu contre la casse des services publics et des acquis des salariés.



## Liaison Transport Commercial

# Les ESV ou la casse de nos métiers

La mise en place des E.S.V (établissements de service voyageur) se multiplie sur le territoire. Après Strasbourg, Lille, Limoges, Reims, la disparition des ECT et des EEV s'accélère dans toutes les régions. La Lorraine, la Normandie, Paris-Austerlitz et le Languedoc-Roussillon vont basculer prochainement en E.S.V.

La mise en place des E.S.V, c'est bien plus que des changements de périmètre, c'est la mainmise des activités TER/Voyages/Intercités par des établissements mono-activité. Les E.S.V sont l'aspect le plus visible des multiples restructurations sur "Mobilités" qui met en péril les « spécialités » voyageurs du dictionnaire des filières de la SNCF et l'emploi tout en préparant la vente à la découpe de pans entiers de l'entreprise historique.

**D**epuis une dizaine d'années et suite à l'échec de la mise en place de « cap clients » en 2001, la direction SNCF a redoublé d'efforts pour flinguer les établissements exploitation. Les E.E.X qui regroupaient tous les métiers des filières 26 (vente/escale) et 27 (transport/mouvement) ont subi une restructuration visant à détourner les activités par produit. C'est cette même

logique destructrice qui est, aujourd'hui, mise en œuvre au Voyageur, en transformant des E.E.V (Etablissements Exploitation Voyageurs) ou les E.G.T (Etablissements Gare Transilien) en établissements TER, Transilien, Voyages et/ou Intercités, avec au passage la fusion avec les E.C.T (trains) voire les E.T (traction) comme cela a été fait en Lorraine.

Aujourd'hui, de nombreuses régions emboîtent le pas à l'Alsace, les projets de création d'ESV dédiés à une activité se multiplient. A Lille, Montpellier, Paris Austerlitz ou à Rouen, les dossiers ont été présentés dans les instances (CHSCT et CER). Pour les ECT d'Amiens,

de Marseille et de Clermont-Ferrand, ce n'est plus qu'une question de mois... et désormais, la même politique commence à être à l'ordre du jour en Ile-de-France. Ceci n'est que l'aboutissement du transfert des leviers de production et de la responsabilité financière aux activités (Fret, activités TER, axes Voyages...).

La création des "axes voyages" ou des Directions de Lignes ainsi que la montée en puissance des activités TER, ne font fait qu'accélérer le démantèlement des métiers et du dictionnaire des filières sur le même modèle qu'au Fret.

A terme, plus de possibilité de pouvoir évoluer entre activités car chacun aura ses métiers spécifiques et refusera de financer des formations de reconversion... SUD-Rail ne cautionnera jamais cette logique qui va à l'encontre du bon sens et du progrès social pour les salariés.

Avec la création des ESV, la politique de décentralisation du TER et la création des nouvelles régions politiques, les réorganisations/suppressions de postes s'accroissent. Les différents pôles d'appui des établissements « fusionnés » sont regroupés avec au passage la suppression massive d'emplois de proximité, utiles pour l'ensemble des Cheminot-e-s. Avec la décision de G. Pépy de

créer onze directions "Mobilités" (et donc du TER) calquées sur les nouveaux territoires des régions politiques, qu'advient-il des services territoriaux des régions ?

L'E.S.V est le poisson pilote pour restructurer sur chaque territoire des directions régionales/territoriales actuelles. A terme, il s'agit bien pour l'activité "voyages" de créer des établissements sur le territoire géographique des axes ou des trafics régionaux, prémices à la vente à la découpe.

Quel avenir pour les cheminots du « Voyageurs » dans ce schéma ? Si on écoute la direction, c'est celui de l'externalisation et de la filialisation ; pour SUD-Rail, il est temps de (re)construire le service public ferroviaire et d'arrêter le démantèlement de l'entreprise.

Pour SUD-Rail, en isolant les agents dans leur « produit », en découpant l'entreprise et en multipliant les frais

« ... d'une logique métier basée sur le service et la sécurité à une logique du tout financier! »

de structure, les orientations patronales ne vont pas dans l'intérêt des cheminots, des usagers et de la qualité du service public. De fait, les circulations et leurs exploitations sont interdépendantes. SUD-Rail revendique un service public ferroviaire unifié et la mutualisation des moyens.



**SYNDIQUÉES,  
ON EST PLUS FORTES**

